

MINISTERE D'ETAT,
MINISTERE DU PLAN
ET DU DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

DIRECTION GENERALE DE LA POPULATION
ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES

DIRECTION DES POLITIQUES DE POPULATION

PROJET APPUI A LA MISE EN OEUVRE DE LA
POLITIQUE NATIONALE DE LA POPULATION

ABIDJAN, JUIN 2010

SOMMAIRE

- CONTRAT
- TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE
- DEVIS ESTIMATIF
- PLANNING DE L'ÉTUDE

CONTRAT RELATIF A

L'ÉLABORATION DU RAPPORT SUR L'ETAT

ET LE DEVENIR DE LA POPULATION EN COTE D'IVOIRE EN 2009

JUIN, 2010

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Direction des Politiques de Population (DPP) du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, sise au 5^{ème} étage de l'Immeuble de l'Industrie au Plateau, Tél. : 20 21 16 47/20 21 10 57, représenté par Monsieur ESSAN Kodja Valentin, Directeur des politiques de Population, désigné sous le vocable de l'« **Autorité Contractante** »

D'UNE PART,

ET

Le Consultant Principal, Professeur ATTA Koffi, Maître des conférences à l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) de l'Université de Cocody, désigné sous le vocable le « **Titulaire du contrat** »

Adresse : 22 BP 345 ABIDJAN 22

Téléphone: 07 07 61 28 Fixe: 22 47 69 50

N°compte contribuable : 9614329 K

D'AUTRE PART,

Il a été convenu et arrêté le présent contrat d'étude sur le thème « **Urbanisation et Développement** » de la Direction des Politiques de Population pour l'année 2010, par lequel, chacune des parties s'engage à des obligations.

Le coût total du contrat s'élève à huit millions quatre cent dix mille Francs CFA toutes taxes comprises (8. 410. 000 F CFA TTC)

Le paiement : imputation ligne budgétaire : 355 95 01 01 2110

du budget Appui à la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Population.

Article 1 : Objet du contrat

Par le présent contrat, la Direction des Politiques de Population confie au Professeur ATTA Koffi, Consultant Principal, la réalisation d'une étude sur le thème « **Urbanisation et Développement** » en vue de l'élaboration du Rapport sur l'Etat et le Devenir de la Population en Côte d'Ivoire 2009.

Article 2 : Contenu du contrat

Le présent contrat confie au Consultant Principal de :

- Faire l'état des lieux de l'urbanisation en tant que facteur de développement en Côte d'Ivoire ;
- Examiner les défis, les opportunités et établir les perspectives de l'urbanisation ;
- Porter un regard critique sur les tentatives de gestion de l'urbanisation en Côte d'Ivoire ;
- Faire des recommandations sur la gestion de l'urbanisation.

Dans ce cas de cette étude, le Consultant Principal peut travailler avec des Consultants Associés.

Article 3 : Pièces contractuelles

Les pièces suivantes qui sont jointes en annexe ont la même valeur juridique que le présent contrat dont elles font partie intégrante :

Pièce n°1: Le présent contrat

Pièce n°2: Les termes de référence

Pièce n°3: Devis estimatif de l'étude

Pièces n°4: le planning de l'étude

Article 4 : Approche méthodologique

Les principales étapes du déroulement de cette étude sont décrites dans les termes de référence joints au présent contrat.

Article 5 : Obligations de la Direction des Politiques de Population

La Direction des Politiques de Population s'engage à :

- Mobiliser et à mettre à la disposition du cabinet les moyens financiers liés à l'exécution du projet conformément à l'exécution du budget de l'Etat ;
- Sensibiliser les structures concernées par l'évaluation afin de faciliter la collecte des informations.

Article 11: Domiciliation bancaire

Le paiement s'effectuera par virement bancaire dans le compte ouvert par le Consultant Principal, **compte bancaire n°01 552 00132 50 00063, BICICI Cité des Arts.**

Article 12 : Durée du contrat

La durée d'exécution de toutes les prestations relatives est de quatre (04) mois, et prend effet à compter de la date de signature dudit contrat.

Article 13 : Amendement

En cas de besoin, le présent contrat pourra être amendé d'accord parties par voie d'avenants. Au cas où l'amendement entraînerait des travaux supplémentaires, ceux-ci feront l'objet d'une facturation additionnelle après accord des parties.

Article 14 : Confidentialité

Les Consultants ne devront à aucun moment divulguer à une personne ou entité non autorisée les informations confidentielles obtenues au cours de l'exécution des prestations ni rendre publiques les conclusions ou recommandations relatives à ces prestations.

Article 15 : Propriété des documents

Toutes études, prescriptions, rapports et autres documents préparés par les consultants au cours de l'exécution des prestations deviendront la propriété la Direction des Politiques de Population. Les consultants pourront conserver un exemplaire de ces documents mais ne pourront pas les utiliser à des fins indépendantes des prestations sans autorisation préalable de la Direction.

Article 16 : Arbitrage en cas de différends et de litiges

Les différends et litiges pouvant naître de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat seront d'abord réglés à l'amiable par les parties, en cas de non conciliation, les parties auront recours à la cour d'arbitrage pour trancher définitivement

Cependant si des événements indépendants de la volonté des consultants rendaient l'exécution de ses prestations délicate au point de compromettre leur bonne exécution, le Client aura droit, sauf si la résiliation ou l'interruption était fondée sur un manquement à ses obligations, aux honoraires et au remboursement des dépenses qui lui sont dus et à ceux correspondant à la période nécessaire à la cessation des prestations.

Article 17: Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties font l'élection de domicile en leur siège social respectif.

Article 18: Enregistrement

Le présent contrat sera enregistré par le Consultant principal qui supportera les droits et les coûts.

Fait en six (06) exemplaires originaux à Abidjan, le

Le Consultant Principal

Pour la Direction des Politiques
de Population

Professeur ATTA Koffi

M. ESSAN Kodja Vincent

Le Contrôleur Financier

DIRECTION GENERALE DE LA POPULATION
ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES

DIRECTION DES POLITIQUES DE POPULATION

COÛT DE LA PRESTATION DU CONSULTANT

N°	DÉSIGNATION	NBRE	COÛT UNITAIRE	DURÉE	MONTANT TOTAL
1	Honoraires des Consultants	3	400.000	4 mois	4.800.000
2	Rémunération des enquêteurs	10	3000	30 jours	900.000
3	Recherche documentaire		Forfait	1 mois	170.000
4	Enquête de terrain		20000	30 jours	600.000
5	Fournitures et matériels		forfait		407.120
6	Consommables informatiques		forfait		100.000
7	Reprographie		forfait		50.000
8	Frais de communication		forfait		100.000
9	MONTANT TOTAL HORS TAXE				7.127.120
10	TAXE TVA (18%)				1.282.880
11	MONTANT TTC				8.410.000

PLANNING DE REALISATION DE L'ETUDE

N°	Nom de la tâche	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16
1	Réalisation de l'étude																
2	Recherche documentaire																
3	Préparation des sorties de terrain																
4	Enquête de terrain																
5	Analyse des données et rédaction draft 0																
6	Rédaction rapport définitif																
7	Atelier et finalisation du rapport																

TERMES DE REFERENCE POUR L'ELABORATION DU RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT ET LE DEVENIR DE LA POPULATION DE LA COTE D'IVOIRE 2009 (REPCI 2009)

THEME : URBANISATION ET DEVELOPPEMENT : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LA COTE D'IVOIRE

I - Contexte et justification

L'urbanisation accélérée, l'accroissement du nombre des villes et le gonflement des populations vivant en milieu urbain sont les faits marquants de notre époque. S'il y a deux (02) siècles, la population urbaine ne représentait qu'à peine 2% de la population mondiale, actuellement, plus de la moitié de la population mondiale soit 3,3 milliards d'individus, vit en zone urbaine.

Et selon les projections du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le nombre de citadins devrait avoisiner les 5 milliards d'ici 2030. Le phénomène sera particulièrement significatif en Afrique et en Asie, où la population urbaine est appelée à doubler en l'espace d'une génération.

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la plupart des pays en développement, connaît une urbanisation accélérée depuis les années 1960 sous l'effet conjugué d'un fort accroissement naturel des populations urbaines et des migrations aussi bien internes qu'internationales en direction des villes. Le taux d'urbanisation est passé de 32% en 1975 à 39% en 1988, à 43% en 1998 (RGPH), et à 48% en 2007(INS). Selon les estimations de l'INS, ce taux attendrait 57% en 2018. La Côte d'Ivoire passera alors du statut d'un pays rural à un pays à majorité urbaine.

Outre sa dynamique rapide, l'urbanisation en Côte d'Ivoire se caractérise par son inégale répartition spatiale. Plus de 70% des villes ivoiriennes se trouvent dans la zone forestière.

Abidjan, abrite à elle seule, près de la moitié de la population urbaine (46-47%) et près de 20% de la population totale du pays. Elle fait aujourd'hui partie des 100 villes les plus peuplées au monde.

Les villes ivoiriennes de par leurs multiples fonctions constituent la porte d'entrée des innovations et du progrès à travers le pays profond. La ville transmet son « savoir-faire » à la campagne. Le développement de la campagne passe par la ville. Elle « civilise » la campagne même si celle-ci nourrit la ville.

Malgré les avantages et les atouts de l'urbanisation, il n'en demeure pas moins qu'elle engendre des

problèmes. En effet, le caractère démographique et sociologique de l'urbanisation ivoirienne a engendré des problèmes d'une grande acuité.

L'ampleur des problèmes qu'entraîne cette urbanisation rapide et le sentiment d'impuissance constaté face à ces problèmes interpellent et suscitent des inquiétudes.

En effet, l'on s'interroge et l'on est inquiet face au rôle et au devenir de la ville, formidable bassin d'emplois, foyer d'opportunités pour réaliser toutes les ambitions et toutes les innovations mais aussi lieu de toutes les inégalités.

C'est à l'évidence, la ville qui produit le plus d'exclus et de pauvres obligés de s'accrocher à de minces « filets de survie ».

L'on s'interroge également face au devenir des campagnes où les populations rurales pourtant porteuses des repères culturels et religieux mais mues par le « désir de ville » sont à la base de la déroute agricole. Source d'insécurité alimentaire, la crise agricole apparaît comme un élément de la crise urbaine actuelle.

Aujourd'hui, la faim a gagné la ville et avec elle les conflits sociaux et politiques. Dans ce contexte de mondialisation et de déréglementation, la pauvreté urbaine et l'insécurité alimentaire ne peuvent qu'être des ferments de déstabilisation des pays africains.

A l'heure où le pays célèbre ses 50 ans d'indépendance, il apparaît opportun de faire d'abord l'état des lieux, d'évaluer les politiques mises en place pour maîtriser l'urbanisation et améliorer de façon sensible les cadres de vie des populations et ensuite de dessiner les principales actions à mener pour les prochaines années.

Le champ à explorer est assurément vaste mais le terrain n'est pas vierge. De nombreuses études ont été déjà faites sur l'urbanisation et les villes ivoiriennes. On y trouve un éventail assez large de thèmes traités. Mais au-delà du travail d'inventaire et de synthèse à faire, une nouvelle lecture s'impose. Le contexte de mondialisation et de crise économique doublé dans le pays d'une crise politico-militaire depuis septembre 2002 impose de nouveaux angles d'analyse.

II - Objectifs

Le processus d'urbanisation constitue un changement structurel majeur aux implications multiples. Il a des répercussions profondes sur tous les secteurs de la société, sur l'économie, bien sûr, mais aussi sur le fonctionnement politiques et les représentations sociales. Phénomène historique de la modernisation des sociétés, l'urbanisation rapide et mal maîtrisée, reste aujourd'hui un défi en Côte d'Ivoire.

Cette 3^{ème} édition du « rapport sur l'état et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire » dont le thème est : « urbanisation et développement », a pour objectif général de montrer les enjeux et les défis liés à l'urbanisation dans la problématique du développement durable du pays.

De façon spécifique, le rapport a pour objectif de :

- Faire l'état des lieux du processus de l'urbanisation;
- Examiner les défis et les opportunités de l'urbanisation dans le contexte de crise économique et établir les perspectives;
- Porter un regard critique sur les outils et modes de production et de gestion des villes;
- Faire des recommandations pour une meilleure gouvernance urbaine en vue de faire des villes un facteur de développement.

III - Résultats attendus

Au terme de cette étude, les résultats attendus sont les suivants :

- 1 un état des lieux de l'urbanisation en Côte d'Ivoire est réalisé ;
- 2 les défis et les opportunités en matière d'urbanisation et développement et les perspectives sont dégagés ;
- 3 une analyse critique sur les outils et les modes de production et de gestion des villes est menée ;
- 4 Des axes clés d'une politique de développement urbain durable sont identifiés.

IV. PRINCIPALES ORIENTATIONS DU RAPPORT

Les sujets à aborder sont :

- Genèse, facteurs de croissance et typologie des villes;
- Ville, pôle et enjeu du développement
- Urbanisation, sécurité alimentaire et développement rural ;

- Urbanisation et changement social ;
- Urbanisation, aménagement du territoire et intégration régionale ;
- Production et gestion de l'espace urbain ;
- Crise et pauvreté urbaine ;

1- Genèse, facteurs de croissance et typologie des villes

Le premier chapitre après avoir rappelé les grandes étapes du processus d'urbanisation du pays, mettra l'accent sur la répartition spatiale des villes, les modalités et les facteurs qui sous-tendent cette urbanisation. L'armature urbaine et une typologie des villes ivoiriennes devront ensuite être présentées.

2- Villes, pôle et enjeu du développement

Du point de vue conceptuel, la ville est présentée comme un pôle qui organise et structure l'espace ; un moteur de développement. Comment les villes ivoiriennes jouent-elles cette fonction de polarisation de l'espace et de quelle manière elles impulsent le développement.

3- Urbanisation, sécurité alimentaire et développement rural

L'accroissement populations urbaines crée une demande notamment en produit alimentaire à la quelle la campagne doit pouvoir répondre. Cette demande est facteur incitatif qui est porteuse de changement dans la campagne. Comment l'extension des villes affecte les terres agricoles ? Comment le milieu rural qui se restreint au fur et à mesure du développement des villes, et qui perd aussi une partie de sa force de travail peut-il assurer de façon satisfaisante le ravitaillement des villes ? Comment, les relations villes campagnes favorisent-elles la modernisation et le développement du milieu rural ?

4- Urbanisation et changement social

L'urbanisation entraîne un certain nombre de changements au niveau de la société. Le changement social est défini comme « toute forme de transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure et le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire ». (G. Rocher). Le chapitre 4 mettra en évidence les mutations sociales induites par l'urbanisation au niveau de

relations interpersonnelles, au niveau des structures familiales, des systèmes de solidarité traditionnelle ainsi qu'au niveau communautaire, et les nouvelles formes de recomposition sociale qui émergent.

5- Urbanisation, aménagement du territoire et intégration régionale

La ville est un élément essentiel de l'organisation de l'espace. Elle est le nœud autour duquel se tissent les relations qui structurent l'espace. Elle est le point de départ de l'aménagement du territoire et de l'intégration des espaces territoriaux. La place et le rôle des villes ivoiriennes dans l'aménagement du territoire et l'organisation de l'espace devront être mis en relief à travers les politiques et les différents plans qui se sont succédé depuis l'indépendance. L'impact des différents politiques d'aménagement régional sur l'urbanisation devra aussi être relevé.

6- Production et gestion de l'espace urbain

Différentes activités contribuent à construire, à équiper et à aménager les villes. Les mécanismes, les acteurs, les modes de production de l'espace urbain, et leurs résultats varient d'une ville à l'autre et d'un pays à l'autre. Ce chapitre fera le focus sur quelques villes ivoiriennes, notamment Abidjan en étudiant les mécanismes de production sol, du logement et des équipements urbains, dans le contexte de crise économique et de désengagement de l'Etat. Un accent sera mis sur les enjeux fonciers avec son cortège de spéculation, le jeu des acteurs et leurs réalisations.

La question de la gouvernance urbaine, du financement du développement urbain sera aussi abordée à l'aune de la décentralisation.

7- Economie, crise et pauvreté urbaine

La crise économique persistante et la crise politico-militaire ont des effets dépressifs sur les investissements, les activités économiques en général et particulièrement sur l'économie urbaine. Les pertes d'emploi, le chômage et le sous emploi touchent de plus en plus de citoyens. Corrélativement, le nombre de pauvres urbains a augmenté passant de 5% en 1985 à 29,5 % en 2008. Les conditions de vie de nombreux ménages urbains se sont dégradées.

Ce chapitre analysera l'impact des crises sur les bases économiques des villes, ainsi que sur la production et la gestion de l'espace urbain, notamment la fourniture de services urbains de base et

sur les conditions de vie des ménages.

V. METHODOLOGIE

5.1. Les acteurs impliqués

Deux catégories d'acteurs interviendront principalement dans l'élaboration du rapport sous la direction du Directeur Général de la Population et du Renforcement des Capacités en partenariat avec la Représentante Résidente de l'UNFPA. Il s'agit :

- De l'équipe de consultants chargés de la rédaction des différents chapitres du rapport
- du Comité de suivi et d'édition du rapport

5.2. Les différentes phases

La préparation de l'ouvrage se fera en quatre étapes principales :

La première étape concerne la finalisation des objectifs et du contenu du rapport, l'identification des consultants et l'adoption d'un calendrier. Cette première phase inclut la proposition par l'équipe de consultants d'un plan détaillé de rédaction du document avec l'indication des sources de données à exploiter du type d'analyse complémentaire envisagé et de la bibliographie effectivement consultée. Elle s'achève avec l'harmonisation de la structure des différents chapitres au cours d'une séance de travail regroupant tous les consultants et le comité de suivi.

La deuxième étape comprend la rédaction du premier draft du rapport par l'équipe de consultants et le dépôt de ce rapport. A cette étape, les consultants proposent un premier draft qui sera amendé par le comité de suivi lors d'un atelier. Les consultants prennent en compte les observations pour la finalisation de leur rapport. Cette étape met fin aux travaux des consultants.

Au cours de la troisième étape, le Comité de suivi valide et s'approprie le travail des consultants. Un atelier permet de recueillir les derniers amendements au rapport et de le finaliser. Le comité de suivi choisit une personne ressource pour produire une synthèse du rapport finalisé en quatre pages faisant ressortir les défis majeurs et les opportunités auxquels la Côte d'Ivoire devra faire face et les recommandations à l'attention des différents acteurs.

Les travaux d'illustration et d'impression constituent la dernière étape de l'élaboration du rapport. Sur la base du contenu des thèmes développés, des images illustratives sont proposés pour combler les pages impaires vides et aussi pour aérer le texte. Ces illustrations sont insérées au moment de l'impression. Un membre du comité de lecture est chargé du suivi de cette dernière phase qui prend en compte le choix du format définitif de l'ouvrage ainsi que la préparation de la page de couverture du rapport.

5.3. Profil des consultants et des membres du comité de suivi

Les consultants : Les consultants seront des cadres supérieurs et des chercheurs de divers profils (géographes, urbanistes, démographes, économistes, planificateurs, , sociologues, spécialistes de l'environnement, , etc.) bien imprégnés des problèmes de population en Côte d'Ivoire, ayant une expérience de l'étude des villes africaines et de l'urbanisation en Côte d'Ivoire.

Les membres du comité de suivi : Les membres du comité de suivi doivent être des cadres de l'administration ou des chercheurs ayant une expérience et un niveau suffisants pour comprendre, apprécier et améliorer les contributions des consultants. Pour cela, ils doivent avoir une bonne connaissance du contexte national et être capable de détecter les incohérences et les erreurs qu'on pourrait retrouver dans les contributions des consultants.

5.5. Durée

Les travaux d'élaboration de l'ouvrage démarrent en juin 2010 et prendront fin décembre 2010. Les durées prévisionnelles des principales activités se présentent comme suit.

- Le choix des membres du comité de suivi, la définition des objectifs et contenu du rapport et la sélection des consultants dureront une semaine.
- Les travaux des consultants dureront quatre (04) mois. Après une réunion d'information des consultants sur ce qui est attendu d'eux et la confirmation de leur disponibilité par la production d'un plan de rédaction détaillé, la collecte des données et la rédaction des contributions dureront 60 jours à l'issue desquels il sera procédé à l'examen du premier draft du rapport des consultants. Les consultants prendront en compte des observations du comité de suivi et le dépôt de version définitive du document interviendra trois semaines après l'examen des contributions.
- Un atelier de validation du deuxième draft sera organisé deux semaines après le dépôt
- La mouture finale du rapport sera déposée pour finalisation quatre mois après le début des travaux de rédaction.
- La finalisation du rapport par le comité de suivi dure un mois et
- Et son impression, deux mois.

VI. TACHES DES CONSULTANTS

L'équipe de consultants est chargée de rédiger un document de base portant sur l'un des thèmes ci-dessus. Pour ce faire, il doit :

1. proposer au Comité de suivi le plan détaillé du rapport et une bibliographie commentée;
2. rédiger les différents chapitres après la validation du plan proposé;
3. prendre en compte les observations du comité de rédaction;

4. fournir au comité de rédaction une copie sur papier et sur support magnétique du draft du rapport comportant tous les graphiques, figures et cartes ainsi que tous les annexes.

Les consultants s'efforceront d'utiliser les données les plus récentes et fiables disponibles sur la Côte d'Ivoire.

Tout document exploité doit être cité par les consultants et mentionné dans la bibliographie annexée au rapport.

Les consultants sont responsables du contenu et de la qualité du rapport. Il doit apprécier les commentaires et observations du comité de suivi et justifier leur non prise en compte éventuel.

Le contrat du consultant court à partir de la validation du plan de rédaction détaillé.

Le draft du document ne doit pas excéder 200 pages en format A4 (police : Times New Roman ; taille 12, interligne simple), tableaux, figures, bibliographie et annexes compris.

VII. TACHES DU COMITE DE SUIVI

Le comité de suivi joue le rôle de comité scientifique et conduit toutes les phases de l'élaboration du rapport. Il bénéficiera de l'appui du consultant externe pour l'élaboration des TDRs, l'établissement du chronogramme et l'examen du premier draft du rapport des consultants.

Le comité de suivi consigne les amendements retenus à l'issue de l'étude des rapports des consultants et les met à la disposition de ces derniers pour exploitation.

Le rapport sur les observations et contributions faites aux consultants est également exploité par le comité lors de l'évaluation finale des consultants en vue de leur rémunération.

Le comité de suivi décide du contenu final du rapport qu'il endosse. Ainsi, il complète au besoin les apports des consultants et donne au rapport sa mouture définitive en agençant les éléments fournis par les consultants et contributeurs de manière à produire un ouvrage cohérent.

La désignation d'un responsable du comité qui soit disponible pour piloter l'ensemble du processus est nécessaire, notamment à la phase d'édition qui requiert du temps et de l'attention.

II - Objectifs

Le processus d'urbanisation constitue un changement structurel majeur aux implications multiples. Il a des répercussions profondes sur tous les secteurs de la société, sur l'économie, bien sûr, mais aussi sur le fonctionnement politiques et les représentations sociales. Phénomène historique de la modernisation des sociétés, l'urbanisation rapide et mal maîtrisée, reste aujourd'hui un défi en Côte d'Ivoire.

Cette 3^{ème} édition du « rapport sur l'état et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire » dont le thème est : « urbanisation et développement », a pour objectif général de montrer les enjeux et les défis liés à l'urbanisation dans la problématique du développement durable du pays.

De façon spécifique, le rapport a pour objectif de :

- Faire l'état des lieux du processus de l'urbanisation;
- Examiner les défis et les opportunités de l'urbanisation dans le contexte de crise économique et établir les perspectives;
- Porter un regard critique sur les outils et modes de production et de gestion des villes;
- Faire des recommandations pour une meilleure gouvernance urbaine en vue de faire des villes un facteur de développement.

III - Résultats attendus

Au terme de cette étude, les résultats attendus sont les suivants :

- 1 un état des lieux de l'urbanisation en Côte d'Ivoire est réalisé ;
- 2 les défis et les opportunités en matière d'urbanisation et développement et les perspectives sont dégagés ;
- 3 une analyse critique sur les outils et les modes de production et de gestion des villes est menée ;
- 4 Des axes clés d'une politique de développement urbain durable sont identifiés.

IV. PRINCIPALES ORIENTATIONS DU RAPPORT

Les sujets à aborder sont :

- Genèse, facteurs de croissance et typologie des villes;
- Ville, pôle et enjeu du développement

II - Objectifs

Le processus d'urbanisation constitue un changement structurel majeur aux implications multiples. Il a des répercussions profondes sur tous les secteurs de la société, sur l'économie, bien sûr, mais aussi sur le fonctionnement politiques et les représentations sociales. Phénomène historique de la modernisation des sociétés, l'urbanisation rapide et mal maîtrisée, reste aujourd'hui un défi en Côte d'Ivoire.

Cette 3^{ème} édition du « rapport sur l'état et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire » dont le thème est : « urbanisation et développement », a pour objectif général de montrer les enjeux et les défis liés à l'urbanisation dans la problématique du développement durable du pays.

De façon spécifique, le rapport a pour objectif de :

- Faire l'état des lieux du processus de l'urbanisation;
- Examiner les défis et les opportunités de l'urbanisation dans le contexte de crise économique et établir les perspectives;
- Porter un regard critique sur les outils et modes de production et de gestion des villes;
- Faire des recommandations pour une meilleure gouvernance urbaine en vue de faire des villes un facteur de développement.

III - Résultats attendus

Au terme de cette étude, les résultats attendus sont les suivants :

- 1 un état des lieux de l'urbanisation en Côte d'Ivoire est réalisé ;
- 2 les défis et les opportunités en matière d'urbanisation et développement et les perspectives sont dégagés ;
- 3 une analyse critique sur les outils et les modes de production et de gestion des villes est menée ;
- 4 Des axes clés d'une politique de développement urbain durable sont identifiés.

IV. PRINCIPALES ORIENTATIONS DU RAPPORT

Les sujets à aborder sont :

- Genèse, facteurs de croissance et typologie des villes;
- Ville, pôle et enjeu du développement

- Urbanisation, sécurité alimentaire et développement rural ;
- Urbanisation et changement social ;
- Urbanisation, aménagement du territoire et intégration régionale ;
- Production et gestion de l'espace urbain ;
- Crise et pauvreté urbaine ;

1- Genèse, facteurs de croissance et typologie des villes

Le premier chapitre après avoir rappelé les grandes étapes du processus d'urbanisation du pays, mettra l'accent sur la répartition spatiale des villes, les modalités et les facteurs qui sous-tendent cette urbanisation. L'armature urbaine et une typologie des villes ivoiriennes devront ensuite être présentées.

2- Villes, pôle et enjeu du développement

Du point de vue conceptuel, la ville est présentée comme un pôle qui organise et structure l'espace ; un moteur de développement. Comment les villes ivoiriennes jouent-elles cette fonction de polarisation de l'espace et de quelle manière elles impulsent le développement.

3- Urbanisation, sécurité alimentaire et développement rural

L'accroissement populations urbaines crée une demande notamment en produit alimentaire à la quelle la campagne doit pouvoir répondre. Cette demande est facteur incitatif qui est porteuse de changement dans la campagne. Comment l'extension des villes affecte les terres agricoles ? Comment le milieu rural qui se restreint au fur et à mesure du développement des villes, et qui perd aussi une partie de sa force de travail peut-il assurer de façon satisfaisante le ravitaillement des villes ? Comment les relations villes campagnes favorisent-elles la modernisation et le développement du milieu rural ?

4- Urbanisation et changement social

L'urbanisation entraîne un certain nombre de changements au niveau de la société. Le changement social est défini comme « toute forme de transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure et le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire ». (G. Rocher).

Le chapitre 4 mettra en évidence les mutations sociales induites par l'urbanisation au niveau de relations interpersonnelles, au niveau des structures familiales, des systèmes de solidarité traditionnelle ainsi qu'au niveau communautaire, et les nouvelles formes de recomposition sociale qui émergent.

5- Urbanisation, aménagement du territoire et intégration régionale

La ville est un élément essentiel de l'organisation de l'espace. Elle est le nœud autour duquel se tissent les relations qui structurent l'espace. Elle est le point de départ de l'aménagement du territoire et de l'intégration des espaces territoriaux. La place et le rôle des villes ivoiriennes dans l'aménagement du territoire et l'organisation de l'espace devront être mis en relief à travers les politiques et les différents plans qui se sont succédé depuis l'indépendance. L'impact des différents politiques d'aménagement régional sur l'urbanisation devra aussi être relevé.

6- Production et gestion de l'espace urbain

Différentes activités contribuent à construire, à équiper et à aménager les villes. Les mécanismes, les acteurs, les modes de production de l'espace urbain, et leurs résultats varient d'une ville à l'autre et d'un pays à l'autre. Ce chapitre fera le focus sur quelques villes ivoiriennes, notamment Abidjan en étudiant les mécanismes de production sol, du logement et des équipements urbains, dans le contexte de crise économique et de désengagement de l'Etat. Un accent sera mis sur les enjeux fonciers avec son cortège de spéculation, le jeu des acteurs et leurs réalisations.

La question de la gouvernance urbaine, du financement du développement urbain sera aussi abordée à l'aune de la décentralisation.

7- Economie, crise et pauvreté urbaine

La crise économique persistante et la crise politico-militaire ont des effets dépressifs sur les investissements, les activités économiques en général et particulièrement sur l'économie urbaine. Les pertes d'emploi, le chômage et le sous emploi touchent de plus en plus de citoyens. Corrélativement, le nombre de pauvres urbains a augmenté passant de 5% en 1985 à 29,5 % en 2008. Les conditions de vie de nombreux ménages urbains se sont dégradées.

Ce chapitre analysera l'impact des crises sur les bases économiques des villes, ainsi que sur la

production et la gestion de l'espace urbain, notamment la fourniture de services urbains de base et sur les conditions de vie des ménages.

V. METHODOLOGIE

5.1. Les acteurs impliqués

Deux catégories d'acteurs interviendront principalement dans l'élaboration du rapport sous la direction du Directeur Général de la Population et du Renforcement des Capacités en partenariat avec la Représentante Résidente de l'UNFPA. Il s'agit :

- De l'équipe de consultants chargés de la rédaction des différents chapitres du rapport
- du Comité de suivi et d'édition du rapport

5.2. Les différentes phases

La préparation de l'ouvrage se fera en quatre étapes principales :

La première étape concerne la finalisation des objectifs et du contenu du rapport, l'identification des consultants et l'adoption d'un calendrier. Cette première phase inclut la proposition par l'équipe de consultants d'un plan détaillé de rédaction du document avec l'indication des sources de données à exploiter du type d'analyse complémentaire envisagé et de la bibliographie effectivement consultée. Elle s'achève avec l'harmonisation de la structure des différents chapitres au cours d'une séance de travail regroupant tous les consultants et le comité de suivi.

La deuxième étape comprend la rédaction du premier draft du rapport par l'équipe de consultants et le dépôt de ce rapport. A cette étape, les consultants proposent un premier draft qui sera amendé par le comité de suivi lors d'un atelier. Les consultants prennent en compte les observations pour la finalisation de leur rapport. Cette étape met fin aux travaux des consultants.

Au cours de la troisième étape, le Comité de suivi valide et s'approprie le travail des consultants. Un atelier permet de recueillir les derniers amendements au rapport et de le finaliser. Le comité de suivi choisit une personne ressource pour produire une synthèse du rapport finalisé en quatre pages faisant ressortir les défis majeurs et les opportunités auxquels la Côte d'Ivoire devra faire face et les recommandations à l'attention des différents acteurs.

Les travaux d'illustration et d'impression constituent la dernière étape de l'élaboration du rapport. Sur la base du contenu des thèmes développés, des images illustratives sont proposés pour combler les pages impaires vides et aussi pour aérer le texte. Ces illustrations sont insérées au moment de l'impression. Un membre du comité de lecture est chargé du suivi de cette dernière phase qui prend en compte le choix du format définitif de l'ouvrage ainsi que la préparation de la page de couverture

du rapport.

5.3. Profil des consultants et des membres du comité de suivi

Les consultants : Les consultants seront des cadres supérieurs et des chercheurs de divers profils (géographes, urbanistes, démographes, économistes, planificateurs, , sociologues, spécialistes de l'environnement, , etc.) bien imprégnés des problèmes de population en Côte d'Ivoire, ayant une expérience de l'étude des villes africaines et de l'urbanisation en Côte d'Ivoire.

Les membres du comité de suivi : Les membres du comité de suivi doivent être des cadres de l'administration ou des chercheurs ayant une expérience et un niveau suffisants pour comprendre, apprécier et améliorer les contributions des consultants. Pour cela, ils doivent avoir une bonne connaissance du contexte national et être capable de détecter les incohérences et les erreurs qu'on pourrait retrouver dans les contributions des consultants.

5.5. Durée

Les travaux d'élaboration de l'ouvrage démarrent en juin 2010 et prendront fin décembre 2010. Les durées prévisionnelles des principales activités se présentent comme suit.

- Le choix des membres du comité de suivi, la définition des objectifs et contenu du rapport et la sélection des consultants dureront une semaine.
- Les travaux des consultants dureront quatre (04) mois. Après une réunion d'information des consultants sur ce qui est attendu d'eux et la confirmation de leur disponibilité par la production d'un plan de rédaction détaillé, la collecte des données et la rédaction des contributions dureront 60 jours à l'issue desquels il sera procédé à l'examen du premier draft du rapport des consultants. Les consultants prendront en compte des observations du comité de suivi et le dépôt de version définitive du document interviendra trois semaines après l'examen des contributions.
- Un atelier de validation du deuxième draft sera organisé deux semaines après le dépôt
- La mouture finale du rapport sera déposée pour finalisation quatre mois après le début des travaux de rédaction.
- La finalisation du rapport par le comité de suivi dure un mois et
- Et son impression, deux mois.

VI. TACHES DES CONSULTANTS

L'équipe de consultants est chargée de rédiger un document de base portant sur l'un des thèmes ci-dessus. Pour ce faire, il doit :

1. proposer au Comité de suivi le plan détaillé du rapport et une bibliographie commentée;

2. rédiger les différents chapitres après la validation du plan proposé;
3. prendre en compte les observations du comité de rédaction;
4. fournir au comité de rédaction une copie sur papier et sur support magnétique du draft du rapport comportant tous les graphiques, figures et cartes ainsi que tous les annexes.

Les consultants s'efforceront d'utiliser les données les plus récentes et fiables disponibles sur la Côte d'Ivoire.

Tout document exploité doit être cité par les consultants et mentionné dans la bibliographie annexée au rapport.

Les consultants sont responsables du contenu et de la qualité du rapport. Il doit apprécier les commentaires et observations du comité de suivi et justifier leur non prise en compte éventuel.

Le contrat du consultant court à partir de la validation du plan de rédaction détaillé.

Le draft du document ne doit pas excéder 200 pages en format A4 (police : Times New Roman ; taille 12, interligne simple), tableaux, figures, bibliographie et annexes compris.

VII. TACHES DU COMITE DE SUIVI

Le comité de suivi joue le rôle de comité scientifique et conduit toutes les phases de l'élaboration du rapport. Il bénéficiera de l'appui du consultant externe pour l'élaboration des TDRs, l'établissement du chronogramme et l'examen du premier draft du rapport des consultants.

Le comité de suivi consigne les amendements retenus à l'issue de l'étude des rapports des consultants et les met à la disposition de ces derniers pour exploitation.

Le rapport sur les observations et contributions faites aux consultants est également exploité par le comité lors de l'évaluation finale des consultants en vue de leur rémunération.

Le comité de suivi décide du contenu final du rapport qu'il endosse. Ainsi, il complète au besoin les apports des consultants et donne au rapport sa mouture définitive en agençant les éléments fournis par les consultants et contributeurs de manière à produire un ouvrage cohérent.

La désignation d'un responsable du comité qui soit disponible pour piloter l'ensemble du processus est nécessaire, notamment à la phase d'édition qui requiert du temps et de l'attention.

DIRECTION GENERALE DE LA POPULATION
ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES

DIRECTION DES POLITIQUES DE POPULATION

COÛT DE LA PRESTATION DU CONSULTANT

N°	DÉSIGNATION	NBRE	COÛT UNITAIRE	DURÉE	MONTANT TOTAL
1	Honoraires des Consultants	3	400.000	4 mois	4.800.000
2	Rémunération des enquêteurs	10	3000	30 jours	900.000
3	Recherche documentaire		Forfait	1 mois	170.000
4	Enquête de terrain		20000	30 jours	600.000
5	Fournitures et matériels		forfait		407.120
6	Consommables informatiques		forfait		100.000
7	Reprographie		forfait		50.000
8	Frais de communication		forfait		100.000
9	MONTANT TOTAL HORS TAXE				7.127.120
10	TAXE TVA (18%)				1.282.880
11	MONTANT TTC				8.410.000

PLANNING DE REALISATION DE L'ETUDE

N°	Nom de la tâche	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16
1	Réalisation de l'étude																
2	Recherche documentaire																
3	Préparation des sorties de terrain																
4	Enquête de terrain																
5	Analyse des données et rédaction draft 0																
6	Rédaction rapport définitif																
7	Atelier et finalisation du rapport																

